



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Affaires étrangères : budget

Question écrite n° 67274

#### Texte de la question

M Robert-Andre Vivien demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de bien vouloir lui fournir les renseignements suivants concernant les dépenses de communication et de publicité de son département pour l'année 1992 : 1o montant des dépenses. 2o repartition par chapitre des crédits utilisés. 3o liste des supports, des agences et des régies publicitaires attributaires des marches et sommes perçues par chacun d'eux a ce titre. Il lui demande également qu'il lui soit confirmé que l'ensemble des marches conclus pour les opérations visées ci-dessus l'ont été conformément aux dispositions du code des marchés publics. Il demande enfin que lui soient fournis les mêmes renseignements pour les dépenses de communication et de publicité engagées par les entreprises publiques placées sous sa tutelle.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La direction de la presse, de l'information et de la communication s'est efforcée de développer en 1992, selon ses moyens (le budget de la DPIC, 69 MF en 1992, ne représente que 0,5 p 100 du budget du ministère des affaires étrangères), la politique qu'elle avait amorcée en 1991 (insertion dans deux numéros de Paris-Match international des numéros de Label-France sur l'Europe et la francophonie - soit 250 000 exemplaires diffusés dans quatre-vingt-cinq pays, aucune incidence budgétaire). Les opérations suivantes ont été menées l'année dernière, les actions engagées n'ayant pas entraîné de dépenses particulières ou bien une dépense inférieure à 300 000 francs (seuil du marché public) : 1. - Dans le cadre habituel de son action audiovisuelle vers l'étranger, la DPIC a réalisé un film de 52 minutes France décennie 90 destiné aux ambassades et principaux consulats généraux qui peuvent ainsi disposer immédiatement pour leurs interlocuteurs d'images télévisuelles sur la France moderne (version en cinq langues). Pour ce qui est de la promotion de ce film, une présentation publique a eu lieu dans les salons de l'hôtel du ministre. Une diffusion gratuite a été obtenue sur France 3 et sur le réseau international de CFI. Il a par ailleurs été communiqué à des organismes publics ou privés : à la COFRES pour l'exposition de Séville (pavillon français) ; au CFME à l'occasion de la foire de Hanovre (le CFME et le CFCE l'utilisent systématiquement lors d'entretiens avec des interlocuteurs étrangers) ; à diverses vidéothèques, au ministère de l'industrie (qui a financé la version en japonais pour la campagne « Le Japon, c'est possible »), à IBM France, à France Telecom. Cette opération, hors l'achat de quelques cassettes et frais de duplication supplémentaires (coût inférieur à 10 000 francs) n'a pas occasionné de dépenses particulières sur le budget de la direction. 2. - Une exposition photographique intitulée « Officiels, officieux » a été organisée en octobre dernier à l'Arche de la Défense, offrant à quelque 35 000 visiteurs une sélection des clichés du photographe de la DPIC sur les différents aspects de l'activité diplomatique française. Le coût de l'exposition s'est élevé à 110 000 francs (imputation sur le chapitre 34-98 article 30, paragraphe 29). 3. - Participation de la DPIC à différents Salons et manifestations annuelles : Salon du livre et « La fureur de lire ». Réservation d'un stand ministère des affaires étrangères DPIC pour la présentation de la revue bimestrielle Label-France (aucune dépense pour ces actions. Dans le cas du Salon du livre, une page de publicité est offerte au Salon en échange d'un stand). Forum « Innovation du service public ». Organisé par le ministère de la fonction publique, ce forum a permis la tenue d'un stand en liaison avec le

ministere de la cooperation pour la presentation au public des actions de modernisation des principales directions des deux ministeres et de leurs publications specialisees. A cette occasion, deux journaux d'information de six pages ont ete realises et tires a 100 000 exemplaires pour chaque ministere. (Depense nulle pour la DPIC, le ministere de la cooperation ayant finance son journal « 20, rue Monsieur », le journal « 37, quai d'Orsay » ayant ete finance par le cabinet du ministre delegue aux affaires europeennes). Salon de l'etudiant. Le ministere des affaires etrangeres participe chaque annee pour 300 000 francs aux frais d'organisation de ces Salons. Cette somme est repartie entre plusieurs services dont 15 p 100 a la charge de la DPIC (imputation budgetaire : chapitre 34-98, article 30, paragraphe 28). Par ailleurs, dans le but d'informer le public etudiant des carrieres offertes par le departement, la DPIC a realise un film de 9 minutes avec France 3 intitule « Profession : diplomate » (cout 5 000 F). A titre indicatif, la DPIC complete ce bilan en indiquant que differentes entreprises ont demande a inserer leurs propres publicites dans differents numeros de Label-France. Les recettes publicitaires pour 1992 s'elevent a 542 000 francs : Total, Renault, YSL, Peugeot, CCF France, Otra societe : 345 000 francs. Lors de l'edition du numero special Japon ont ete recueillis 197 000 francs pour l'insertion de publicites d'entreprises japonaises.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vivien Robert-André](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67274

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

**Date(s) clé(e)s**

**Question publiée le :** 22 février 1993, page 638